



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/CONF.191/5  
25 avril 2001

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies  
sur les pays les moins avancés  
Bruxelles, 14 mai 2001

**RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE INTERGOUVERNEMENTAL  
DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS  
LES MOINS AVANCÉS SUR LES TRAVAUX DE SA TROISIÈME SESSION**

**New York, 2-6 avril 2001**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b><u>Chapitre</u></b>	<b><u>Page</u></b>
I. Rapport intérimaire du Président du Comité préparatoire intergouvernemental sur les négociations intersessions Négociation du projet de programme d'action.....	2
II. Autres questions relatives aux préparatifs de la Conférence.....	11
III. Questions touchant à l'Organisation.....	12
<b><u>Annexe</u></b>	
Participation.....	13

## Chapitre I

### RAPPORT INTÉRIMAIRE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES NÉGOCIATIONS INTERSESSIONS

#### NÉGOCIATION DU PROJET DE PROGRAMME D'ACTION (A/CONF.191/IPC/CRP.6)

(Points 2 et 3 de l'ordre du jour)

1. Le **Président** a déclaré que, conformément à la décision prise par le Comité préparatoire à sa deuxième session, les travaux intersessions s'étaient déroulés du 26 au 30 mars 2001 et l'examen du projet de programme d'action (A/CONF.191/IPC/CRP.6) avait été mené au sein de deux groupes de travail, l'un présidé par le représentant de la Norvège et l'autre par le représentant de la République démocratique populaire lao.
2. Le représentant de l'**Allemagne**, présentant les conclusions du Dialogue politique international sur les moyens d'amener le secteur privé à participer au développement des infrastructures dans les pays les moins avancés (PMA) tenu à Bonn les 12 et 13 mars 2001, a déclaré que cette rencontre avait été l'occasion d'un échange de vues entre les décideurs de ces pays et leurs partenaires dans le développement, des représentants de haut niveau du secteur privé, d'institutions financières nationales et internationales de développement et d'organisations non gouvernementales, et des spécialistes. Les débats avaient porté sur l'instauration de mécanismes novateurs qui permettraient au secteur privé de participer à la correction des graves insuffisances dont souffraient les cadres infrastructurels et institutionnels des PMA. Il en était ressorti que les infrastructures représentaient davantage que des équipements et englobaient aussi le capital humain et l'infrastructure sociale. Toutefois, dans certains pays, la réforme économique s'était opérée aux dépens du développement humain, alors que le développement des ressources humaines revêtait une importance cruciale pour la mise en place et l'entretien des infrastructures. L'élimination des goulets d'étranglement exigeait des investissements considérables, le renforcement des capacités, l'adoption de nouvelles politiques et la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle. La tâche, qui dépassait les possibilités du secteur public, appelait une participation du secteur privé. Peut-être fallait-il aussi envisager de nouvelles modalités de mise en place des infrastructures et de nouveaux mécanismes de financement. Les participants avaient exprimé l'espoir que le rapport de la réunion serait d'une grande utilité pour les travaux de la Conférence et ultérieurement.
3. Le représentant du **Royaume-Uni**, présentant les conclusions de la Table ronde ministérielle de haut niveau sur le commerce et la pauvreté dans les pays les moins avancés qui s'est tenue à Londres le 19 mars 2001, a déclaré que l'objectif principal de la réunion était d'encourager les partenaires de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les institutions internationales à s'efforcer de faire du potentiel commercial un élément clef des stratégies visant à éliminer la pauvreté et à renforcer la capacité des PMA à tirer le meilleur parti du commerce pour atténuer la pauvreté. Le Secrétaire d'État du Royaume-Uni a déclaré que la mondialisation n'était en soi ni bonne ni mauvaise, mais qu'il s'agissait d'une réalité qui offrait des perspectives de développement. Un commerce ouvert, sans pour autant être déréglementé, était essentiel mais insuffisant. Il fallait aussi créer un environnement particulièrement propice de bonne gouvernance, de démocratie, de réformes

institutionnelles et de politiques sociales. L'initiative baptisée "Tout sauf des armes" revêtait une importance particulière et, pour tirer parti des avantages du commerce, il faudrait entreprendre un nouveau cycle de négociations sur le développement à la Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au Qatar. Le Directeur général de l'OMC avait déclaré que de nouvelles négociations sur le commerce s'imposaient et que la véritable menace qui planait était la marginalisation et non la mondialisation. Supprimer l'ensemble des obstacles au commerce reviendrait à ajouter deux autres Chine à l'économie mondiale.

4. Parmi les principales propositions formulées lors de la Table ronde, on pouvait citer : l'entrée en franchise dans tous les pays de l'OCDE de toutes les marchandises en provenance des PMA; l'instauration de préférences commerciales à caractère obligatoire au sein de l'OMC; la simplification des règles d'origine pour les importations en provenance des PMA; l'engagement de ne pas prendre de mesures antidumping à l'encontre des PMA; la simplification du processus d'adhésion des PMA à l'OMC; et le renoncement définitif à l'aide liée. Pour permettre aux PMA de tirer parti de leur intégration dans l'économie mondiale, il était essentiel d'adopter une stratégie globale et de promouvoir une intégration régionale. La Table ronde avait convenu de la nécessité d'aider les pays en développement à se doter de la capacité de satisfaire aux normes de produits et de participer véritablement à la définition des normes. Les sanctions commerciales ne devaient pas être utilisées pour pénaliser les pays qui ne satisfaisaient pas aux normes principales en matière de travail et d'environnement, et les mesures dans ces domaines devraient être prises au sein du Bureau international du Travail et des organismes de défense de l'environnement, et non à l'OMC. De nombreux participants avaient souligné l'importance du Cadre intégré.

5. Compte tenu des résultats décevants des deux précédents Programmes d'action, la troisième Conférence ne pouvait pas se permettre un échec. Elle offrait une occasion d'étudier de près les besoins de développement des PMA et pourrait constituer une étape importante sur la voie de nouvelles négociations sur le développement.

6. Le représentant de l'**Afrique du Sud**, présentant les conclusions de l'atelier sur les PMA intitulé "Renforcement des capacités en vue de l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les stratégies de développement des PMA", tenu au Cap du 21 au 23 mars 2001, a déclaré que les débats avaient porté sur les liens existant entre l'élimination de la pauvreté, le développement et la nécessité d'intégrer la notion d'égalité entre les sexes dans les politiques et programmes nationaux des PMA. Le temps était venu de dépasser le rôle traditionnellement dévolu aux femmes dans la lutte contre la pauvreté et d'accorder la priorité à la responsabilisation des femmes dans les domaines du commerce, des finances et de l'investissement. Le projet de programme d'action reflétait certaines des recommandations de la réunion, et il y avait lieu de s'en féliciter.

7. Au cours de l'atelier, il avait été constaté que des inégalités persistaient entre hommes et femmes et qu'il convenait de renforcer la capacité des PMA d'intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes. Les budgets avaient des conséquences importantes sur le plan de la redistribution et il faudrait analyser les politiques macroéconomiques qui sous-tendaient l'affectation des crédits budgétaires dans une perspective égalitaire. S'agissant des politiques commerciales, les femmes étaient généralement plus sensibles aux conséquences de la libéralisation des échanges et moins aptes à en tirer parti, puisqu'elles n'avaient qu'un accès fort limité à la terre, au crédit et aux intrants. Il convenait donc d'adopter une perspective égalitaire dans la formulation des politiques commerciales et dans les négociations de l'OMC. Il y avait

également lieu de mettre en place des programmes susceptibles de faciliter l'accès des femmes au crédit et aux autres services financiers. Enfin, les participants à la réunion avaient recommandé au Secrétaire général de l'ONU de constituer un groupe d'éminentes personnalités qui serait chargé d'examiner les voies les plus indiquées pour atteindre les objectifs définis par la réunion et de soumettre un rapport au Secrétaire général dans un délai de six mois après la troisième Conférence sur les PMA. De la Conférence devraient découler des programmes applicables qui permettent d'améliorer effectivement la vie des femmes dans les PMA.

8. Le représentant de la **Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)**, présentant les conclusions de la cinquième session de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, tenue à Bangkok les 20 et 21 février 2001, a déclaré que l'Organe spécial s'était attaché à examiner la mise en oeuvre du Programme d'action en faveur des PMA dans les années 90. Il s'était particulièrement intéressé à quatre domaines, à savoir le secteur social, les infrastructures, les questions commerciales et l'aide publique au développement. La réunion avait rassemblé 12 PMA et leurs partenaires de développement, et il convenait de remarquer la grande diversité des PMA sur le plan de la taille et des autres caractéristiques géographiques. L'Organe spécial avait approuvé un certain nombre de recommandations, dont plusieurs avaient été prises en compte dans le projet de programme d'action. En particulier, il avait recommandé que les commissions régionales jouent un rôle plus important dans la mise en oeuvre et le suivi du Programme d'action en faveur des PMA et qu'à cet égard la CESAP présente des projets.

9. Le représentant de l'**OMPI** a déclaré que, en ce nouveau millénaire, la richesse des nations et le bien-être de l'humanité dépendraient dans une large mesure des idées et des connaissances, et que l'OMPI faisait tout son possible pour empêcher que l'écart grandissant entre les nantis et les démunis ne se transforme en un fossé entre les détenteurs et les exclus du savoir. Dans le cadre des préparatifs de la troisième Conférence sur les pays les moins avancés, l'OMPI avait organisé trois séminaires régionaux et une table ronde de haut niveau sur l'innovation, la société du savoir, la propriété intellectuelle et les pays les moins avancés, qui s'était tenue à Lisbonne les 1er et 2 février 2001. Lors de cette table ronde, il avait été reconnu que, malgré leur volonté de mettre en place des systèmes de protection de la propriété intellectuelle, les pays les moins avancés étaient confrontés à de graves problèmes, comme le manque de ressources, la faiblesse de l'infrastructure relative à la propriété intellectuelle, l'absence de personnel qualifié et une connaissance insuffisante des traités et conventions existant en la matière. La Déclaration de Lisbonne sur la propriété intellectuelle insistait sur la nécessité de transférer des connaissances aux PMA, d'encourager l'innovation dans ces pays et d'y promouvoir la mise en place de sociétés de gestion collective.

10. La contribution de l'OMPI comportait un certain nombre de projets devant être mis en oeuvre par étape au cours des 10 ans à venir : la constitution d'un capital de connaissances dans les PMA; la fourniture d'une formation spécialement conçue; la mise en place de sociétés de gestion collective pour les droits d'auteur et les droits connexes; une assistance spécialement adaptée en matière de connaissances traditionnelles, de folklore et de ressources génétiques; et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les PMA.

11. Le représentant du **Lesotho**, présentant les conclusions d'un atelier commun CNUCED/Fonds commun pour les produits de base sur l'amélioration des capacités de production et la diversification des produits de base dans les PMA, et la coopération Sud-Sud,

tenu à Genève les 22 et 23 mars 2001, a indiqué que l'attention avait surtout porté sur : l'amélioration des capacités de production et de la compétitivité; la diversification verticale, horizontale et géographique concernant les produits de base; le développement des marchés de ces produits; et le financement structuré des produits de base, la gestion du risque-prix, le financement de la mise en valeur des produits de base et l'investissement étranger direct. L'espoir avait été exprimé que le Comité préparatoire tiendrait compte des préoccupations et recommandations de l'Atelier au moment d'établir le nouveau programme d'action.

12. Le représentant de l'**Espagne**, présentant les conclusions de la Réunion de haut niveau sur le tourisme dans les pays les moins avancés, tenue à la Grande-Canarie du 26 au 29 mars 2001, a précisé que la Réunion avait rassemblé des représentants de plus de 30 PMA, ainsi que de plusieurs autres pays et organisations internationales. Elle avait permis d'attirer l'attention sur les atouts manifestes dont les PMA disposaient dans le domaine du tourisme et les possibilités d'accroître leur part dans le tourisme mondial. Le secteur du tourisme, qui connaissait une forte progression dans le monde entier, pourrait contribuer dans une large mesure à la croissance économique des PMA. Parallèlement, il avait été souligné que la paix, la sécurité et la stabilité étaient des conditions préliminaires essentielles au développement du tourisme. Les deux derniers Programmes d'action ne faisaient pas référence au tourisme de manière importante et, pour pallier cet état de choses, la Réunion avait recommandé que l'engagement 4 du nouveau Programme d'action comporte une section consacrée au tourisme et dans laquelle il faudrait insister sur la contribution à court, moyen et long terme que le tourisme pourrait apporter au développement des PMA, notamment dans les domaines de la création d'emplois, de l'atténuation de la pauvreté, de la réduction des inégalités entre les sexes, de la protection du patrimoine culturel et naturel unique de chaque pays et de la réduction de l'instabilité et de la vulnérabilité économiques.

13. Le représentant de l'**Autriche**, présentant les conclusions de la Réunion de haut niveau sur l'énergie, tenue à Vienne du 14 au 16 mars 2001, a indiqué que les discussions avaient porté sur quatre sujets principaux : l'accès à l'énergie; l'utilisation rationnelle de l'énergie; le financement; et les PMA et les hydrocarbures. La Réunion avait insisté sur l'importance de l'accès à des services énergétiques modernes abordables, condition nécessaire pour réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans la pauvreté; diviser par deux, d'ici à 2015, le nombre de personnes n'ayant pas accès à des combustibles propres à un prix abordable et à l'électricité devrait constituer l'"objectif énergétique". S'agissant de l'accès à l'énergie, il avait été proposé de mettre en place des mécanismes de développement propres à attirer les investissements privés dans le secteur de l'énergie, de promouvoir des programmes pilotes pour des systèmes décentralisés de production d'énergie et de favoriser des initiatives à grande échelle dans le cadre de programmes intégrés de développement rural. Concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie, il avait été proposé de créer des centres régionaux et sous-régionaux de promotion du rendement énergétique et de les relier entre eux, en utilisant les capacités existantes, et de mettre en place des compagnies régionales de distribution d'énergie. Pour ce qui était du financement, il avait été proposé de recenser les conditions préalables à remplir pour pouvoir attirer des investissements dans le secteur de l'énergie, rassembler des fonds provenant de différentes sources et effectuer des études de faisabilité pour des projets plus ambitieux. En ce qui concernait les hydrocarbures, il avait été proposé de mettre au point des stratégies de protection contre les fluctuations des prix du pétrole et d'organiser des programmes de formation faisant intervenir les PMA consommateurs et les pays producteurs de pétrole.

14. La Réunion avait insisté sur les différences entre les zones urbaines et rurales sur le plan énergétique et mis en avant la nécessité d'un renforcement des capacités. Elle avait examiné le rôle de l'aide publique au développement (APD) et conclu que celle-ci ne suffisait pas à elle seule; une mobilisation importante de l'investissement direct local et étranger, et de fonds publics nationaux était nécessaire. L'Autriche avait demandé que l'on appuie sa proposition d'inclure des considérations énergétiques dans le projet de programme d'action et que les projets envisagés soient concrétisés dès que possible.

15. Le représentant du **Bangladesh**, prenant la parole au nom des **pays les moins avancés**, a remercié de leur coopération et de leur appui les partenaires de développement des PMA, le Groupe des 77 et la Chine, et les gouvernements qui avaient apporté une contribution au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA et accueilli les réunions préparatoires. La troisième session du Comité préparatoire serait la dernière occasion offerte aux institutions spécialisées de préciser la nature de leurs projets, dont le secrétariat devrait établir une liste. Il serait décevant que ces projets ne soient rien d'autre qu'une nouvelle présentation des activités existantes ou déjà prévues.

16. La clef du succès du Programme d'action résidait dans son mécanisme de mise en œuvre. Les mécanismes de suivi des deux derniers Programmes d'action n'avaient pas été efficaces et les échecs du passé devaient être analysés. Comme l'application du Programme d'action incombaient en premier lieu aux gouvernements, il convenait de renforcer considérablement la composante locale du mécanisme de mise en œuvre au niveau du plan d'action national. Le dialogue entre tous les intervenants au niveau national, avec la participation des partenaires de développement, était également un élément important et la proposition de créer une instance nationale méritait d'être examinée. Les coordonnateurs résidents devaient consacrer un temps suffisant à la mise en œuvre et leurs bureaux dans les PMA devaient être renforcés. Au plan mondial, le mécanisme intergouvernemental de suivi devrait permettre une coordination à l'échelle du système et les organes de direction des organismes concernés devaient veiller à une application efficace des programmes dans le cadre de leurs mandats respectifs. Enfin, des liens efficaces devaient être mis en place entre les processus de suivi aux niveaux intergouvernemental et national.

17. Prenant la parole au nom des ONG, le représentant du **Pacific Concerns Resource Centre** a appelé les PMA et la communauté internationale à se placer à l'avant-garde de la lutte pour l'élimination de la pauvreté dans ces pays. Les ONG se félicitaient de l'orientation du projet de programme d'action concernant la parité entre les sexes, la démarginalisation des femmes et les droits de l'homme et avaient bon espoir que le texte final contiendrait des mesures encore plus concrètes. Elles s'inquiétaient de la marginalisation des PMA et demandaient que l'ensemble de leur dette soit annulé, afin que les ressources ainsi libérées puissent être consacrées à l'élimination de la pauvreté. L'intégration des PMA dans l'économie mondiale nécessiterait un renforcement de leurs capacités par le biais du développement des infrastructures, de la mise en valeur des ressources humaines, d'un meilleur accès aux marchés, de la responsabilisation des femmes et d'une saine gestion des affaires publiques. L'accent devrait également être mis sur les normes de travail, la protection de l'environnement et la diversité biologique. Par ailleurs, il fallait se féliciter de l'initiative de l'UE intitulée "Tout sauf des armes", tout comme de l'engagement qu'elle avait pris de favoriser pour l'essentiel des produits des PMA le libre accès au marché européen. Le réchauffement de la planète constituait un sujet de vive préoccupation et le Protocole de Kyoto devait devenir une réalité. Les conflits armés étaient la principale cause de

marginalisation des PMA qui, avec la communauté internationale dans son ensemble, étaient invités à œuvrer en faveur d'une culture de paix. Des sanctions pénales devaient être prises à l'encontre de ceux qui approvisionnaient en armes les zones de conflit.

18. Le projet de programme d'action devrait comporter notamment comme mesures concrètes : l'annulation de l'ensemble de la dette des PMA; un engagement résolu en faveur des objectifs fixés au titre de l'aide publique au développement; une volonté clairement exprimée d'accorder la priorité à l'élimination de la pauvreté et à la sécurité alimentaire en milieu rural; une priorité à l'emploi et au respect des droits du travail; un état de mobilisation permanente à l'échelle internationale contre le VIH/sida; un libre accès aux marchés; des lignes directrices précises concernant la saine gestion des affaires publiques et la participation, aux niveaux national et international, des membres de la société civile au processus relatif aux PMA; et une évaluation indépendante et périodique du Programme d'action. Le mécanisme de suivi devrait tenir dûment compte du rôle de la société civile.

19. Prenant la parole au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, le représentant de la **République islamique d'Iran** a signalé que les membres de la délégation cubaine n'avaient toujours pas reçu de visa pour participer à la session du Comité préparatoire et qu'il espérait que le problème serait résolu très rapidement.

20. Le représentant de **Cuba** a déclaré que la différence au niveau des travaux du Comité résultant de la présence d'experts des diverses capitales était très sensible, mais que, malheureusement, deux représentants cubains n'avaient pas obtenu de visa pour assister à la session et que la participation de son pays à ces travaux s'en ressentirait. Il a formulé l'espoir que le problème serait vite résolu et que d'ici là sa délégation serait libre de revenir sur une question si elle le jugeait nécessaire.

21. Prenant la parole en sa qualité de **Présidente du Groupe I**, la représentante de la **Norvège** a déclaré que des progrès très importants avaient été réalisés lors de la première lecture des engagements 4 à 7. Le dialogue avait été constructif et l'on était parvenu à une meilleure compréhension des diverses positions. Le Groupe s'attacherait, dans la poursuite de ses travaux, à faire approuver autant de textes que possible pour que la Conférence puisse se concentrer sur les mesures concrètes.

22. Prenant la parole en sa qualité de **Président du Groupe II**, le représentant de la **République démocratique populaire lao** a signalé que son groupe avait presque terminé la première lecture des engagements 1 à 3 et de l'introduction et qu'il devrait avoir aplani le reste des difficultés d'ici à la fin de la session. Le soin de régler un certain nombre de questions serait laissé à la Conférence. Il a précisé qu'au sein du groupe le dialogue avait été positif et fructueux.

#### *Mesures prises par le Comité préparatoire*

23. À sa 1<sup>ère</sup> séance plénière, le 2 avril 2001, le Comité préparatoire a décidé que les deux groupes qui avaient travaillé sur le projet de programme d'action lors des négociations intersessions devraient poursuivre leurs travaux et en rendre compte au Comité le vendredi 6 avril 2001.

*Séances informelles*

24. Le Comité préparatoire a poursuivi ses délibérations au cours de séances informelles.

**Travaux de la séance plénière de clôture**

25. Prenant la parole en sa qualité de **Présidente du Groupe I**, la représentante de la **Norvège** a indiqué que le Groupe I avait achevé la deuxième lecture de la plupart des textes des engagements 4 à 7. Les débats avaient été constructifs et fructueux, des progrès avaient été réalisés sur de nombreuses questions difficiles et ces questions étaient maintenant mieux comprises. Toutefois, il y avait encore beaucoup à faire pour mobiliser les ressources financières nécessaires aux PMA.

26. Prenant la parole en sa qualité de **Président du Groupe II**, le représentant de la **République démocratique populaire lao** a indiqué que la plupart des textes des engagements 1 à 3 avaient été approuvés, mais qu'il restait encore beaucoup à faire pour l'engagement 2 et la partie introductive. L'atmosphère au sein du Groupe avait été positive et constructive, et le représentant avait bon espoir que les difficultés restantes seraient résolues à Bruxelles.

27. Le **Président** a dit que le Comité préparatoire n'avait pas eu le temps d'examiner la troisième partie du projet de programme d'action, qui portait sur la mise en œuvre et le suivi. Les délégations procédaient à des consultations informelles à ce sujet, et on pouvait espérer qu'elles seraient prêtes à participer, lors de la Conférence, à un dialogue sur l'ensemble du texte du projet de programme d'action.

*Décision du Comité préparatoire*

28. À sa séance plénière de clôture, le 6 avril, le **Comité préparatoire** a décidé de transmettre le projet de programme d'action (A/CONF.191/IPC/CRP.8 et Add.1 et 2) à la Conférence, pour mise au point finale au sein du Comité plénier.

29. Le **Président** a informé le Comité préparatoire qu'il inviterait les présidents des deux groupes et leurs amis à procéder à des échanges de vues et à examiner le projet de programme d'action pendant quelques jours, juste avant la Conférence, afin de faire progresser la réalisation du consensus. Il a aussi invité les délégations à lui communiquer avant le 30 avril, par courrier, par télécopie ou par courrier électronique, leurs idées et contributions relatives à la troisième partie du projet de programme d'action, qui concernait la mise en œuvre et le suivi; il entreprendrait un premier cycle de consultations, sur la base d'un texte composite, lors des réunions informelles déjà mentionnées qui seraient organisées avant la Conférence. Enfin, il a invité le secrétariat de la Conférence à prendre les dispositions nécessaires pour que le Comité plénier se réunisse le matin aussi bien que l'après-midi pendant la Conférence.

*Déclarations finales*

30. Le représentant du **Comité de liaison des ONG** a dit que, s'agissant de la dette, la pleine mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) n'était pas suffisante, et que les ONG demandaient l'annulation complète de toutes les dettes multilatérales et bilatérales de tous les PMA. L'annulation de la dette devait être financée à partir de ressources

additionnelles, et libérée de tous liens relevant de la conditionnalité traditionnelle. Les pays devaient accorder, d'ici à 2002, un libre accès à leurs marchés à tous les produits des PMA, et les PMA devaient recevoir une aide qui leur permette de maintenir leur position concurrentielle sur le marché pendant la période de transition. S'agissant de l'APD, toute l'aide devait être déliée, et les pays donateurs devaient atteindre les objectifs fixés pour l'APD. Les PMA devaient s'attacher à ce que les ressources provenant de l'APD soient efficacement allouées en faveur de l'élimination de la pauvreté. La prise en compte des questions d'équité entre les hommes et les femmes était un aspect important du développement durable, et l'élaboration de budgets à cet effet était une méthode très positive. Les PMA devaient établir des mécanismes de contrôle permettant de suivre les progrès réalisés dans l'intégration des questions d'équité entre les sexes. La promotion d'une gouvernance transparente et responsable devait être véritablement intégrée dans le Programme d'action. La gouvernance était une question de portée mondiale, et les PMA et leurs partenaires de développement devaient trouver un terrain commun pour combattre la corruption et la mauvaise gestion et instaurer la transparence, à l'échelon national comme à l'échelon mondial. La protection des travailleurs était un élément important d'un environnement national propice, et les PMA devaient s'efforcer de mettre en œuvre la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Les changements climatiques étaient en grande partie le fait des pays industrialisés, et les partenaires de développement devaient assumer la responsabilité d'une modification de leurs politiques de manière à ne pas porter atteinte aux intérêts des PMA. Il fallait de toute urgence prendre les mesures voulues pour venir à bout de la pandémie de VIH/sida, et la Conférence devait coordonner ses efforts avec ceux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida afin d'inclure la prévention du VIH/sida; les répercussions économiques et sociales du VIH/sida sur les populations; le financement international et la coopération en faveur de l'accès aux médicaments; et l'accès à des médicaments et traitements à un prix abordable par le biais d'une dérogation spéciale à l'Accord sur les aspects des droits de propriété qui touchent au commerce (ADPIC) pour ces médicaments. La paix était indispensable au développement, et il fallait s'efforcer d'instaurer une culture de la paix. Les partenaires de développement devaient mettre immédiatement un terme à la vente d'armes aux PMA, et des sanctions rigoureuses devaient être instituées à l'encontre des personnes, des groupes et des pays qui fournissaient des armes aux PMA. Enfin, la Conférence devait établir des modalités claires et des mécanismes concrets de surveillance et de suivi comportant la participation pleine et entière des organisations de la société civile.

31. Le **Secrétaire exécutif de la Conférence** a indiqué que les négociations portant sur le projet de programme d'action étaient prêtes à entrer dans leur phase finale, et que la préparation des débats interactifs était en bonne voie. Il était convaincu que la Conférence n'apporterait pas seulement une contribution intellectuelle et analytique à la cause des PMA, mais produirait aussi des résultats concrets qui donneraient de l'espoir aux PMA. Les manifestations parallèles donneraient à la société civile la possibilité de participer pleinement à la Conférence, et les ONG s'y préparaient activement.

32. Le représentant du **Nigéria** a dit que pour assurer le succès de la Conférence, ce qui était nécessaire, c'était la volonté politique de s'engager de manière irréversible à l'égard de la cause des PMA. Le Comité préparatoire avait obtenu quelques succès, mais il restait encore beaucoup à faire.

33. Prenant la parole au nom de l'**Union européenne**, le représentant de la **Suède** a dit que le Programme d'action apparaissait maintenant comme un texte raisonnable, et qu'un succès était désormais possible, au prix toutefois de beaucoup d'efforts et de volonté politique.

34. Le représentant du **Yémen** a dit que la plupart des PMA s'efforçaient d'adhérer à l'OMC, et qu'ils ne devaient faire l'objet d'aucune discrimination à cet égard.

35. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit que le Comité préparatoire avait obtenu des résultats, mais qu'il restait encore beaucoup à faire. Son pays attendait avec un très vif intérêt de travailler avec tous les pays à améliorer l'existence des populations vivant dans les PMA.

## Chapitre II

### AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX PRÉPARATIFS DE LA CONFÉRENCE

(Point 4 de l'ordre du jour)

36. À sa séance plénière de clôture, le 6 avril, le **Comité préparatoire** a décidé d'accréditer aux fins de la Conférence les organisations non gouvernementales qui n'étaient pas dotées du statut consultatif auprès de la CNUCED ou du Conseil économique et social, énumérées dans le document A/CONF.191/IPC/CRP.7 et Add.1.
37. Le **Comité préparatoire** a approuvé la recommandation du Bureau concernant une modification de la structure de la Conférence, qui consistait à insérer dans le débat thématique sur la propriété intellectuelle et le développement une table ronde portant sur la propriété intellectuelle.
38. Le **Comité préparatoire** a décidé que les pays seraient placés dans l'ordre alphabétique français, en commençant par la Somalie, dont le nom avait été tiré au sort.
39. Le **Secrétaire de la Conférence** a dit que le calendrier définitif de la Conférence serait mis au point dans les deux semaines à venir, et que des informations complémentaires sur la cérémonie d'ouverture et la participation de chefs d'État seraient communiquées. En ce qui concernait le Bureau de la Conférence, des consultations visant à compléter la liste des candidatures proposées étaient en cours avec les coordonnateurs régionaux.
40. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit qu'il serait utile que le Comité plénier se réunisse deux fois par jour pendant la Conférence.
41. Le représentant de l'**Angola** a demandé que soient communiqués des renseignements complémentaires concernant les ministres qui animeraient les débats interactifs.
42. Le représentant de la **Belgique** a dit que l'accord relatif à l'accueil de la Conférence entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne était signé, ce qui voulait dire que des fonds pouvaient désormais être débloqués, en particulier pour les ONG. Des visas seraient accordés gratuitement à tous les participants, et des dispositions que l'on était en train de prendre assureraient une délivrance rapide des visas, notamment dans les pays où la Belgique n'avait pas de représentation consulaire. Des renseignements sur les installations et les dispositions prises seraient communiqués aux participants à leur arrivée à l'aéroport. Les installations prévues pour la Conférence étaient de la meilleure qualité, mais la coopération des participants était requise en raison de certaines difficultés matérielles. Pour signaler la Conférence à la population dans son ensemble, une vaste campagne de publicité serait lancée une semaine avant la séance d'ouverture. Une importante manifestation serait organisée le 12 avril.

### **Chapitre III**

## **QUESTIONS TOUCHANT À L'ORGANISATION**

### **A. Ouverture de la session**

43. La troisième session du Comité préparatoire intergouvernemental a été ouverte par son président le 2 avril 2001, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

### **B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

44. À sa 1ère séance plénière, le 2 avril 2001, le Comité préparatoire a approuvé l'ordre du jour provisoire (A/CONF.191/IPC/19) qui se présentait comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Rapport intérimaire du président du Comité préparatoire intergouvernemental sur les négociations intersessions
3. Négociation du projet de programme d'action (A/CONF.191(IPC/CRP.6) devant être présenté à la Conférence
4. Autres questions liées aux préparatifs de la Conférence
5. Questions diverses
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire intergouvernemental sur les travaux de sa troisième session

### **C. Élection du Bureau**

45. À sa 1ère séance plénière, le 2 avril 2001, le Comité préparatoire a été informé que la Grenade remplacerait le Suriname au poste de vice-président et que, concernant le Japon, M. Yuji Kumamaru succéderait à M. Kenji Hirata au siège de vice-président.

### **D. Adoption du rapport du Comité préparatoire intergouvernemental sur les travaux de sa troisième session**

46. À sa 2ème séance plénière (séance de clôture), le 6 avril, le Comité préparatoire a adopté son projet de rapport (A/CONF.191/IPC/L.7) et autorisé le Rapporteur à en établir la version finale en y incorporant le compte rendu des travaux de la séance plénière de clôture.

**Annexe****PARTICIPATION\***

1. Des experts des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session :

Afrique du Sud	Fédération de Russie
Algérie	Finlande
Allemagne	France
Andorre	Gambie
Angola	Ghana
Arabie saoudite	Grèce
Argentine	Grenade
Australie	Guatemala
Autriche	Guinée
Azerbaïdjan	Guinée-Bissau
Bangladesh	Guinée équatoriale
Bélarus	Haïti
Belgique	Honduras
Bénin	Îles Salomon
Bhoutan	Inde
Bolivie	Indonésie
Brésil	Iran (République islamique d')
Bulgarie	Iraq
Burkina Faso	Irlande
Burundi	Italie
Cambodge	Jamaïque
Canada	Japon
Cap Vert	Kirghizistan
Chili	Lesotho
Chine	Libéria
Chypre	Liechtenstein
Colombie	Luxembourg
Comores	Madagascar
Côte d'Ivoire	Malaisie
Croatie	Malawi
Cuba	Maldives
Danemark	Mali
Djibouti	Malte
Égypte	Maurice
Érythrée	Mauritanie
Espagne	Mexique
Etats-Unis d'Amérique	Monaco
Éthiopie	Mozambique

---

\* La liste des participants porte la cote A/CONF.191/IPC/INF.3.

Myanmar	Rwanda
Népal	Saint-Siège
Niger	Samoa
Nigéria	Sao Tomé-et-Principe
Norvège	Sénégal
Ouganda	Sierra Leone
Pakistan	Singapour
Panama	Somalie
Pays-Bas	Soudan
Philippines	Suède
Pologne	Suisse
Portugal	Tchad
République arabe syrienne	Thaïlande
République centrafricaine	Togo
République de Corée	Tunisie
République démocratique du Congo	Turquie
République démocratique populaire lao	Tuvalu
République dominicaine	Vanuatu
République tchèque	Venezuela
République-Unie de Tanzanie	Viet Nam
Roumanie	Yémen
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Yougoslavie
	Zambie

2. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session :

Centre du commerce international CNUCED/OMC  
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique  
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale  
Commission économique pour l'Afrique  
Département des affaires économiques et sociales  
Département des affaires politiques  
Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés  
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)  
Programme des Nations Unies pour le développement  
Volontaires des Nations Unies

3. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :

Fonds monétaire international  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
Organisation internationale du Travail  
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle  
Organisation mondiale du commerce

## 4. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session :

Communauté européenne  
Fonds commun pour les produits de base  
Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique  
Organisation de coopération et de développement économiques  
Organisation internationale de la francophonie  
Organisation de la Conférence islamique

## 5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Actionaid  
African Development Programme  
Appropriate Technologies and Environment Conservation Society  
Armenian Relief Society  
Associação Juvenil para o Desenvolvimento Comunitario de Angola  
Association des femmes juristes du Bénin  
Association des femmes juristes centrafricaines  
Association des femmes juristes de Guinée  
Association guinéenne pour l'allégement des charges féminines  
Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies  
Aujourd'hui pour demain  
Bangladesh Peasants' Association  
Campagne nationale pour la paix durable en République démocratique du Congo  
Centre indépendant de recherches et d'initiatives pour le dialogue  
Christian Relief and Development Association  
Coalition of African Organisations for Food Security and Sustainable Development  
Coalition for Economic Justice  
Comité de liaison des organisations non gouvernementales de développement auprès de l'Union européenne  
Community Development Library  
Concern for Development Initiatives in Africa  
Conseil national des ONG de développement du Congo  
Conseil international des femmes  
Coordination des ONG et associations féminines nigériennes  
Development Network of Indigenous Voluntary Associations  
Direitos Humanos e Desenvolvimento  
DRV (Madagascar)  
Droits de l'homme au Sankuru  
Economic Justice Coalition  
Enda Tiers Monde/Mali  
Forum das Organizações não Governamentais Angolanas  
Forum on Anti-Corruption Initiatives in Tanzania Trust  
Forum Syd  
Global Health Foundation  
Groupe de recherche et d'action pour la promotion de l'agriculture et du développement  
Groupe Jérémie

Inter Africa Group  
International Federation of Settlements and Neighbourhood Center  
Institute for Agriculture and Trade Policy  
Lawyers' Environmental Action Team  
Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (Comesa)  
Mbutu Agricultural Society  
Non Governmental Organisations Centre  
Pacific Concerns Resource Centre  
Rural Reconstruction Nepal  
Samoa Umbrella for Non-Governmental Organisations  
Service volontaire international  
Silaka  
Sudan Family Planning Association  
Tanzania Association of Women Leaders in Agriculture and the Environment  
Tanzania National Womens' Council  
The Federation of Environment and Ecological Diversity for Agricultural  
Development and Human Rights  
Turaga Nation (Economic Self-Reliance Model)\Uongto  
Union des volontaires associés pour la paix et le développement  
Uganda Youth Development Link (UYDEL)  
Volunteers for International Solidarity

-----